

JOURNAL DE MONACO

32 numéros par an.

POLITIQUE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Bureaux : rue de Lorraine

PARAISANT LE DIMANCHE.

AVIS :

Les lettres et envois non
affranchis seront refusés.

AVIS :

Les manuscrits non insérés
ne seront pas rendus.

(UN NUMÉRO DÉTACHÉ : 25 CENTIMES.)

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction du Journal, s'adresser à M. Eusèbe Lucas, rédacteur en chef à Monaco (Principauté).

ABONNEMENTS :

	Un An	Six mois	Trois mois		Un An	Six mois	Trois mois
Principauté	42 fr.	6 fr. » c.	3 fr. » c.	Allemagne	43 fr.	6 fr. 50 c.	3 fr. 25 c.
Piémont et Etats-Romains	43 »	6 » 50 »	3 » 25 »	Autriche	44 »	7 » » »	3 » 50 »
Italie.	44 »	7 » » »	3 » 50 »	Angleterre et Belgique	47 »	8 » 50 »	4 » 25 »
France	45 »	7 » 50 »	3 » 75 »	Les abonnements comptent du 1 ^{er} et du 15 de chaque mois.			

ANNONCES. — 25 cent. la ligne — On traite de gré à gré pour les autres insertions.

Monaco, le 5 Juin 1859.

La Principauté et les Traités de 1815.

I.

D'après certains bruits qui circulent à Paris, les Gouvernements neutres s'occuperaient déjà d'une manière sérieuse des moyens de mettre prochainement fin à la guerre. La Prusse et l'Angleterre surtout, auraient l'intention de faire une énergique démonstration diplomatique après l'entrée des alliés à Milan et d'agir vis-à-vis des parties belligérantes, afin de les amener à poser les armes. Les négociations provoquées alors, permettraient de travailler à un compromis qui ne rendrait pas infructueux le sacrifice fait par la France en faveur de l'indépendance italienne, tout en ménageant s'il était possible, l'amour-propre de l'Autriche et sans trop abaisser sa puissance.

Si d'un côté l'arrivée de l'Empereur d'Autriche au quartier-général de son armée fait sentir que la lutte va entrer dans toute sa période de gravité et que ces bruits sont, par conséquent, très-prématurés, d'un autre côté l'annonce du départ prochain du comte Walewski pour le camp français leur donne un cachet incontestable de vraisemblance. Mais, dans tous les cas, nous ne voyons rien que de très-possible à leur réalisation. Les vœux de l'Empereur des Français ont toujours tendu, ainsi que ses efforts présents, vers le but que cette intervention diplomatique se proposerait d'atteindre. Napoléon III n'a pas cherché la guerre, et sa pensée aujourd'hui qu'elle est commencée, est encore de défendre et de pacifier, non de conquérir. Loin de s'être sensiblement modifiée, ainsi que cherchent à l'insinuer quelques feuilles étrangères, cette pensée n'a fait que s'affermir, et l'occupation purement stratégique de la Toscane par le Prince Napoléon, la déclaration nettement faite par l'Empereur à la Russie de ne vouloir soulever à Naples aucune question dynastique

et encore moins une insurrection sicilienne, en sont la récente garantie. Il n'est donc pas inadmissible qu'il y ait des chances de succès pour une nouvelle et sérieuse intervention diplomatique s'appuyant sur les succès mêmes que l'attitude et la position des armées alliées en Italie font prévoir aujourd'hui.

Ce ne serait qu'une prédominance de la pensée sur la force qui le représente, le résultat obtenu, moins le sang versé.

Dans cette prévision, il est naturel que nous nous demandions dès ce moment quelle sera pour la Principauté la conséquence de la modification des traités de 1815 dont l'agression de l'Autriche a détruit le caractère et l'autorité.

La Principauté n'a rien gagné à ces traités; au contraire, et du jour où leur existence devient contestable, elle a le droit de chercher en dehors des conventions qui s'y rattachent, la loyauté d'un appui et l'intégrité d'une indépendance qu'elle en a vainement réclamées pendant ces onze années, et dont le privilège ne lui faisait pas défaut dans les temps passés.

Nous nous expliquons :

Ce sont les traités de 1815 qui, en enlevant à la Principauté le protectorat de la France, la placèrent sous celui de la Sardaigne, par un article ainsi conçu :

« Les rapports que le traité de Paris de 1814 » avait rétablis entre la France et la Principauté » cesseront à perpétuité, et les mêmes rapports » existeront entre cette Principauté et S. M. le » Roi de Sardaigne. »

Ce nouveau protectorat, vivement réclamé par la Sardaigne, ne pouvait équivaloir pour la Principauté qu'à la plus funeste des dominations à venir. C'était tout simplement placer le petit Etat à la merci de la puissance contre l'ambition de laquelle il avait précisément besoin d'être défendu. C'était frayer de longue main la route à une tentative d'accaparement dont les événements de 1848 ont été la preuve trop évidente.

C'était, et la France le sentait, sans pouvoir alors l'empêcher, faire de ce protectorat un cercle vicieux qui ramenait la situation politique de la Principauté aux dangers d'oppression ou de spoliation contre lesquels la France s'était empressée jadis de la garantir.

En ouvrant en effet le traité de Péronne de 1641, point des départ des négociations, nous trouvons :

« Louis, par la grâce de Dieu, Roi de France » et de Navarre, etc... Un chacun connaissant » que le principal but de nos armes est d'assis- » ter, défendre et protéger les Princes, Etats » et Peuples qui se trouvent opprimés et mal- » traités, quelques-uns ont eu recours à nous » pour être soulagés et maintenus contre la vio- » lence qu'on leur faisait, entre lesquels notre » cher et bien aimé cousin le prince de Monaco, » nous ayant fait proposer, il y a quelque temps » de se mettre avec toute sa maison et son Etat » en notre protection, et pour marque de la con- » fiance qu'il a en la justice et sincérité de no- » tre procédé, recevoir dans sa place de Monaco » une garnison française au lieu de celle d'Es- » pagne qui y était ci-devant, nous avons eu a- » gréable de lui accorder les articles qui sont » ci-attachés sous le contrescel de notre chan- » cellerie, les quels notre intention étant d'exé- » cuter et observer inviolablement, nous vou- » lons, etc. »

et plus loin :

« Sur ce que le Prince de Monaco a fait re- » présenter au roi qu'encore qu'il tienne la pla- » ce et forteresse de Monaco, néanmoins les » Espagnols, sous divers prétextes, se sont » comme appropriés de la dite place, y ayant » usurpé un tel pouvoir qu'elle n'est plus en la » disposition du dit Prince, et pour ce sujet a- » yant supplié sa Majesté de la prendre en sa » protection et de le délivrer de l'oppression » qu'il souffre; sa dite Majesté, portée par la » seule considération de la justice, a cru ne pou- » voir refuser au dit Prince sa protection aux » conditions que lui-même a proposées. »

L'esprit de ce début du traité de Péronne

gai en précise toute la portée, aurait du se retrouver en tête de la convention passée avec la Sardaigne en 1817 en exécution des traités de 1815, puisqu'aux termes de ceux-ci, cette convention devait en avoir toutes les dispositions pour bases. C'eût été une garantie de plus — bien faible il est vrai, la faute se trouvant dans le choix, comme protectrice, de la puissance la plus ambitieuse et intéressée — mais enfin c'eût été une garantie morale contre la possibilité d'une transformation insensible du protectorat sarde en un envahissement auquel la Principauté n'avait plus rien à opposer.

On lit dans une correspondance de Berne adressée à l'Indépendance Belge en date du 22 mai :

« Je vous ai fait connaître que le conflit qui s'était élevé entre la Suisse et le Prince de Monaco ensuite des procédés dont avaient été l'objet des Citoyens Tessinois, pour avoir réclamé le paiement des travaux qu'ils avaient faits pour la construction d'un Casino érigé par l'Etat même, et je vous ai dit que si le Conseil fédéral avait renoncé à réclamer ultérieurement, c'était par suite de l'assurance que le Gouvernement Sarde lui avait donnée qu'il s'emploierait d'une manière active pour obtenir réparation de ces procédés. »
 » J'apprends que l'intervention de ce Gouvernement a été, en effet, couronnée d'un plein succès, et que tous les Suisses, sans exception, condamnés, les uns aux galères, les autres à la détention par le Tribunal Criminel de Monaco, viennent d'être mis en liberté. »

Nous sommes autorisés à déclarer que les détails de ce récit sont entièrement faux, et que le Gouvernement de S. M. le Roi de Sardaigne n'a nullement employé son intervention pour obtenir la grâce des individus condamnés à la suite de l'échauffourée du 4 février dernier. — C'est à l'initiative seule du Prince qu'est dû cet acte de clémence.

CHRONIQUE LOCALE

Il y aura réception au Palais Dimanche soir, 5 Juin.

Un nombre incroyable de bateaux à vapeur, presque tous remorquant des gabares et corvettes de charge, continue à passer devant la ville. Nous n'exagérons pas en disant que depuis près de deux mois une vingtaine de ces remorqueurs vont et viennent chaque jour de Toulon à Gênes. On peut prendre par là une idée du formidable matériel dont l'armée d'Italie doit maintenant disposer.

Un fort beau trois mâts américain, l'Emblème est entré dans le port mercredi matin et y a pris un chargement considérable de citrons, en destination de Boston. Beaucoup de visiteurs ont admiré les élégantes proportions, la coupe particulière et les aménagements de ce navire aussi bien taillé pour une marche rapide que pour un transport avantageux.

Mercredi soir, l'avis à vapeur sarde Montepo- ni qui conduisait à Livourne divers passagers, a

dû suspendre sa route devant la violence de la mer et chercher un abri dans le port, où plusieurs autres navires sont également venus se réfugier. Les passagers se sont rendus à Gênes par la voie des messageries, et l'avis a repris sa route Vendredi matin.

Ainsi que nous l'avions annoncé dans notre numéro du 29 Mai, les créanciers de la Société anonyme des Bains de Monaco constituée par M. Daval, se sont réunis le 3 de ce mois, au Palais de Justice, sous la présidence de M. le Juge-Commissaire, à l'effet de dresser la liste des Candidats pour la nomination des Syndics provisoires.

Sur cette liste le Tribunal Supérieur a, par jugement du 4 juin, nommé Syndics provisoires de la faillite de la dite Société Messieurs Henri de Pavan, et Antoine Vatriean, lesquels, étant entrés immédiatement en fonctions, ont commencé à procéder aux opérations exigées par la loi.

Un des rédacteurs de la Presse, M. Gaïffe, rend compte en ces termes de l'aspect de la Principauté, pendant le passage des troupes françaises sur son territoire.

« Le Prince de Monaco dont je viens de traverser les Etats, a aussi fait sa manifestation en faveur de l'armée française.

» Hier soir Monaco, piqué de lampions sur toutes les coutures, flamboyait au milieu des nues, en l'honneur de plusieurs lanciers de la Garde qui venaient dîner au Palais de S. A. S. Charles III plus connu à Paris sous le nom de Duc de Valentinois.

» Monaco est une ville du dernier pittoresque. Perchée sur son rocher à pic, entrecompant la dentelle mauresque des murailles par des bouquets de palmiers, d'orangers ou d'aloès géants, et plongeant avec une fierté plus coquette que terrible ses remparts clairs dans les eaux sombres de la mer, la petite cité semble faite à souhait pour servir de vignette à un chant de l'Arioste.

» Le Château du souverain ne dépare pas cette tournure épique. Hérisse de tours crénelées, sa bannière blasonnée en haut, il découpe avec vaillance sa silhouette blanche et féodale sur le fond sombre et sauvage des Alpes Maritimes.

» Pendant que je marchais, la nuit était venue; la mer remplie de reflets d'étoiles venait reluire en scintillements diamantés à mes pieds; les lucioles nocturnes pailletaient l'air assombri de leurs clartés intermittentes, et une certaine brise du soir bien connue dans les romances, m'apportait avec le parfum des citronniers un chant comtois.

» Le rythme de la mélodie se précisait de plus en plus, on valsait à l'horizon.

J'étais tombé en plein deuxième de Cuirassiers. De nombreux feux de bivouac brillaient à droite et à gauche à travers les arbres verts et les aloès, éclairant des figures martiales et joyeuses. Les marmites fumantes exhalaient une odeur appétissante de lard et de choux qui relevait fort à propos l'air décidément un peu trop à la fleur d'oranger. J'étais arrivé à Menton. Toutes les maisons étaient éclairées a giorno. Dans les cafés, dans les cabarets petits et grands le punch classique brûlait gratuitement.

» L'orchestre du régiment confortablement cantonné de brocs et de bouteilles faisait danser

sur les larges pelouses d'un parc dessiné à l'italienne les officiers, les notables bourgeoises de l'endroit et quelques longues anglaises sentimentales en villégiature dans ces cantons. »

Nous avons enregistré les manifestations dont parle M. Gaïffe à Monaco et celles qui les ont suivies; des témoignages plus détaillés que les siens sur le sentiment de la population qui, dans cette circonstance comme dans toutes les autres, sont en rapport parfait avec ceux du Prince, ont constaté les vœux ardents du pays pour le succès des armes françaises en Italie; et les nombreux officiers venus successivement à Monaco pendant le passage des différents corps de la cavalerie de la Garde Impériale, conserveront certainement le souvenir de ces réceptions improvisées si sympathiques.

Au crayon gracieux du chroniqueur de la Presse sur le pays, qu'il nous soit permis d'ajouter quelques détails qui compléteront son tableau. Nous regrettons que M. Gaïffe n'ait pu juger des charmes du pays et de ses merveilles que sous l'aspect fugitif et éloigné qu'en permet la route de la Corniche.

Sur le simple rocher qui porte la ville et dont les créneaux moresques et la silhouette coquette ont frappé le voyageur, il y a autre chose que ce qu'on y soupçonne en le voyant d'aussi loin. Il s'y trouve au sud, en outre du magnifique jardin princier que nous avons décrit, une promenade publique, véritable jardin suspendu dont la végétation tropicale s'étage en méandres charmants à deux ou trois cents pieds au dessus de la mer, sorte de trophée fleuri sur les vieux bastions d'un autre âge et tout en harmonie avec la riche vallée qui n'a conservé de ses souvenirs guerriers que le nom. De ce côté le rocher de Monaco est plus que pittoresque, il est saisissant, imposant même, et si l'art stratégique n'a que faire aujourd'hui des blocs hérissés et des tourelles fièrement campées au milieu de cette verdure, l'art du peintre et du touriste y est assez vivement sollicité pour que la prospérité du pays en revendique l'heureux privilège.

Aussi, au milieu même des événements actuels, les desirs et les ambitions intelligentes s'agitent-elles autour de cet éden, où la place est toute marquée pour les plus féeriques des villas. Notons que les mille ressources des industries les plus variées sont groupées tout autour de ces bocages qui les dominent: la mer, avec ses produits, enfouis parmi les rochers, n'attendant tous que l'activité du pêcheur, rougets et murènes dorées, thons, sardines et coquillages; la plaine avec ses mille récoltes d'olives, de citrons, d'oranges, de fruits de toutes sortes et de fleurs. Les routes même bordées d'aloès offrent à profusion l'industrie patiente des mains débiles, les ressources de ces petits ouvrages élégants si chers aux visiteurs et aux baigneurs que son climat et sa plage ne manqueront pas d'attirer. La Principauté de Monaco a longtemps couvé le germe de cet essor qu'elle est à la veille de prendre aujourd'hui; la sollicitude du Prince, les efforts d'une population laborieuse et unie pour le travail et le progrès sous une tutelle qui lui est chère, le calme et la tranquillité intérieure dont jouit le pays l'y conduisent sûrement, et peu de temps aura à s'écouler sans doute avant que les touristes aient eux-mêmes à le constater.

NOUVELLES

De la Littérature et des Arts.

La ville de Paris vient de prendre une décision qui lui fera grand honneur. En se promenant au bois de Boulogne du temps qu'il avait un cheval, M. de Lamartine avait souvent remarqué à la Muette, une petite maison entourée d'arbres, et il s'était dit : J'aimerais à me retirer, à vivre et à rêver dans cet ermitage.

C'est précisément cette petite villa qu'un délicat instinct du cœur a choisie pour l'offrir en gage de reconnaissance et de sympathie nationale, à l'illustre poète et au grand citoyen. Elle est entourée d'une enceinte plantée d'arbres d'environ 4 ou 5,000 mètres. On la répare, on la transforme, et elle sera entretenue, ainsi que le jardin attenant, aux frais de la ville de Paris qui paie ainsi un peu de la dette de la France. La jouissance de cette modeste mais agréable retraite sera réversible, après le glorieux donataire, sur la tête de M^{me} de Lamartine et sur celle de leur nièce M^{me} la comtesse de Sessiak.

Voilà un acte digne d'une grande cité. On s'est souvenu à ce propos, et il serait à désirer qu'on se souvint plus souvent de ces paroles de Sully : « Une des principales causes de la ruine et de la décadence des États, est l'oubli et le mépris des gens de lettres. »

BULLETIN D'ITALIE

Un haut fait d'armes a eu lieu le 31 mai à 7 heures du matin à Palestro : la division Cialdini, les Zouaves et les Cheval-légers d'Alexandrie ont donné une sœur à l'affaire de Montebello. 25,000 autrichiens tentent de recouvrer les positions ; après une longue résistance, l'offensive a été prise par l'armée alliée. Beaucoup de morts dont un général ennemi, plusieurs officiers et 400 soldats noyés dans un canal, 1000 prisonniers et la prise de 8 canons sont le résultat de cette bataille. Beaucoup de pertes sont à déplorer du côté des alliés.

Le roi Victor-Emmanuel s'est intrépidement jeté au milieu de la mêlée, trop peut-être pour un roi, mais en vrai soldat de l'indépendance italienne. Les Zouaves ont dû le couper dans son élan, pour l'arracher au danger qu'il courait. Cinq des pièces du canon ont été prises par eux.

Montebello ne doit pas son nom et à sa beauté naturelle, ainsi qu'on l'explique généralement. Les Romains l'appelaient *Mons belli* parce que sa position au milieu d'une vallée qui mène vers l'Italie centrale, en fit de tous temps un champ de bataille. Le village suivant avec son nom de Casteggio démontre que les Romains avaient établi sur ce point un camp de défense (*Castrum*) tant contre les Gaulois de Brennus que contre les soldats d'Annibal.

Les Français, suivant la marche d'Annibal, l'imiteront tout-à-fait, espérons-le, en ayant bientôt leur victoire de la Trebbia.

VERCEIL. — On parle de la publication prochaine d'un ordre du jour relatif aux nombreuses dames venues à Verceil, soit pour y suivre leurs maris, soit comme curieuses, soit pour d'autres motifs. Plusieurs de ces dames revêtues de costumes d'amazones à galons d'or

ou d'argent et coiffées de chapeaux à plumes, avec poignards et pistolets à la ceinture, montent à cheval le jour et font un grand éclat dans la ville. Les régiments militaires vont leur faire reprendre la route de Gènes ou de Turin, les armées alliées n'aspirant en ce moment à d'autres conquêtes qu'à celles de l'indépendance italienne.

ROME. — La statue de Vénus dont nous avons récemment annoncé la découverte à Porta Portese, dans un endroit où furent les jardins de César, vient d'être achetée par le gouvernement russe. Elle a été payée 75,000 francs, et va être expédiée à St-Petersbourg.

On écrit de Naples, 24 mai : Le nouveau roi de Naples François II a été reconnu le 23 mai par l'armée qui a prêté serment de fidélité sur la place du Château.

VENISE. — L'Autriche possède dans l'Adriatique un vaisseau, sept frégates, sept corvettes, treize vapeurs et douze canonnières avec 3,000 marins.

VARIÉTÉS

L'ŒIL INVISIBLE

ou
L'AUBERGE DES TROIS PENDUS

(Suite.)

Je ne conçois pas ma patience durant ces longues heures d'observation : rien ne me lassait, rien ne m'était indifférent ; — au moindre bruit, je soulevais l'ardoise : c'était une curiosité sans bornes, stimulée par une crainte indéfinissable.

Tucubac se plaignait. — Maître Christian, me disait-il, à quoi diable passez-vous votre temps ?... Autrefois, vous me donniez quelque chose toutes les semaines ; — à présent, c'est à peine tous les mois... Oh ! les peintres !... on a bien raison de dire : Paresseux comme un peintre ! Aussitôt qu'ils ont quelques *kreutzer* devant eux, ils mettent les mains dans leurs poches et s'endorment !

Je commençais moi-même à perdre courage. — J'avais beau regarder... épier... je ne trouvais rien d'extraordinaire ; — j'en étais à me dire que la vieille pouvait bien n'être pas si dangereuse... que je lui faisais peut-être tort de la soupçonner... bref, je lui cherchais des excuses ; mais un beau soir que, l'œil à mon trou, je m'abandonnais à ces réflexions bénévoles, la scène changea brusquement.

Flédermausse passa sur la galerie avec la rapidité de l'éclair ; elle n'était plus la même... elle était droite, les mâchoires serrées, le regard fixe, le cou tendu... elle faisait de grands pas... ses cheveux gris flottaient derrière elle. Oh ! oh ! me dis-je... il se passe quelque chose... attention ! — Mais les ombres descendirent sur cette grande demeure, les bruits de la ville expirèrent... le silence s'établit.

« J'allais m'étendre sur ma couche, quand, jetant les yeux par la lucarne, je vis la fenêtre en face illuminée : un voyageur occupait la chambre du pendu !

Alors, toutes mes craintes se réveillèrent... l'agitation de Flédermausse s'expliquait... elle flairait une victime !

Je ne pus dormir de la nuit. Le froissement de la paille, le grignotement d'une souris sous le plancher, me donnaient froid. Je me levai, je me penchai à la lucarne... j'écoutai, — la lumière d'en face était éteinte. — Dans l'un de ces moments d'anxiété poignante, soit illusion, soit réalité, je crus voir la vieille mégère qui regardait aussi et prêtait l'oreille.

La nuit se passa, le jour vint grisonner mes vitres : peu à peu les bruits, les mouvements de la ville moutèrent. — Harassé de fatigue et d'émotions, je venais de m'endormir... mais mon sommeil fut court ; dès huit heures j'avais repris mon poste d'observation.

Il paraît que la nuit de Flédermausse n'avait pas été moins orageuse que la mienne ; — lorsqu'elle poussa la porte de la galerie, une pâleur livide couvrait ses joues et sa nuque maigre. Elle n'avait que sa chemise et un jupon de laine ; quelques mèches de cheveux d'un gris roux tombaient sur ses épaules. Elle regarda de mon côté d'un air rêveur... mais elle ne vit rien... elle pensait à autre chose. — Tout à coup, elle descendit, laissant ses savates au haut de l'escalier. Elle allait sans doute s'assurer que la porte d'en bas était fermée. Je la vis remonter brusquement, enjambant trois ou quatre marches à la fois. — C'était effrayant. — Elle s'élança dans la chambre voisine. J'entendis comme le bruit d'un gros coffre dont le couvercle retombe... puis Flédermausse apparut sur la galerie, traînant un mannequin derrière elle... et ce mannequin avait les habits de l'étudiant de Heidelberg.

La vieille, avec une dextérité surprenante, suspendit cet objet hideux à la poutre du hangar puis elle descendit pour le contempler de la cour. Un éclat de rire saccadé s'échappa de sa poitrine... elle remonta, descendit de nouveau comme une maniaque, et chaque fois poussant de nouveaux cris, de nouveaux éclats de rire.

Un bruit se fit entendre à la porte... La vieille bondit, décrocha le mannequin, l'emporta... revint... et penchée sur la balustrade... le cou allongé... les yeux étincelants... elle prêta l'oreille... le bruit s'éloignait... les muscles de sa face se détendirent... elle respira longuement... Une voiture venait de passer... la mégère avait eu peur.

Alors elle rentra de nouveau dans la chambre et j'entendis le coffre qui se refermait. Cette scène bizarre confondait toutes mes idées : que signifiait ce mannequin ?

Je devins plus attentif que jamais. — Flédermausse venait de sortir avec son panier, je la suivis des yeux jusqu'au détour de la rue ; — elle avait repris son air de vieillesse tremblotante, elle faisait de petits pas et tournait de temps en temps la tête à demi, pour voir derrière elle du coin de l'œil. Pendant cinq grandes heures elle resta dehors, — moi, j'allais, je venais... je méditais, le temps m'était insupportable ; — le soleil chauffait les ardoises et m'embrasait le cou.

Je vis à sa fenêtre le brave homme qui occupait la chambre des trois pendus ; — c'était un bon paysan du Nassau, à grand tricorne, à gilet écarlate, la figure riante, épanouie. Il fumait tranquillement sa pipe d'Ulm sans se douter de rien. — J'avais envie de lui crier ; Brave homme, prenez garde ! ne vous laissez pas fasciner par la vieille... défiez-vous !... — mais il ne m'aurait pas compris...

(La suite au prochain numéro.)

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 27 Mai au 1^{er} Juin 1859.

CETTE, b. *St-Erasme*, c. Fabiano, vin.
 NICE, b. *St-Joseph*, c. Palmaro A., m. d.
 GÈNES, b. *Marie*, c. Mandin L., en lest.
 NICE, b. *St-Jean*, c. Gaglio A., m. d.
 MENTON, b. *Mariane*, c. Giordan, m. d.
 MARSEILLE, b. *Annonciation*, c. Fautrier, m.
 MENTON, trois mats *Emblème*, c. Davis S., m.
 MARSEILLE, vapeur *Monteponi*, c. Raggio, p.

Départs du 27 Mai au 1^{er} Juin.

LIVOURNE, b. *St-Erasme*, c. Fabiano, vin.
 MENTON, b. *St-Joseph*, c. Palmaro A. m. d.
 CETTE, b. *Marie*, Mandin L. en lest.
 MENTON, b. *St-Jean*, c. Gaglio A. m. d.
 NICE, b. *Mariane*, c. Giordan, m. d.
 NICE, b. *St-Joseph*, c. Delpiano J., en lest.
 TOULON, b. *Ste-Thérèse*, c. Médecin A, en lest.
 MENTON, b. *Annonciation*, c. Favrier M. m.
 BOSTON, trois mats *Emblème*, c. Davis S. m.
 LIVOURNE, vapeur *Monteponi*, c. Raggio p.

ALBUM

du Comté de Nice et de la Principauté de Monaco

par M^{lle} LEOPOLDINA BORZINO.

En vente au Bazar Mentonnais, rue St Michel,
 MENTON

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

du 29 Mai au 4 Juin 1859

DATES	Thermom. Centigr.			ETAT atmos.	
	8 h.	2 h.	6 h.		
Mai	29	15 4	15 9	14 6	nuag.
	30	15 1	15 7	15 »	Beau
	31	15 4	16 »	15 7	id.
Juin	1	15 3	16 1	15 9	id.
	2	14 2	15 »	14 4	Pluie
	3	15 »	15 5	15 3	Beau
	4	15 1	16 6	15 1	id.

ALPHONSE KARR.

LES GUÊPES

Une livraison de 32 pages chaque lundi

AVIS Les personnes qui désirent prendre des abonnements aux **GUÊPES**, revue philosophique et littéraire par Alphonse KARR, sont priées de s'adresser à M. P. Féraudy à l'imprimerie du journal.

Prix de l'abonnement :

Un mois (4 Nos) 3 Fr. Six mois . . . 15 F.
 Trois mois . . . 8 » Un an . . . 25 «
 UN NUMÉRO 1 FRANC.

HOTEL DES VOYAGEURS

tenu par
CLAUDE OLIVIER

Cet hôtel est situé dans la Rue de Lorraine,
MONACO.

RESTAURANT NOGHÈS

Rue du Tribunal.

SERVICE A LA CARTE ET PENSIONS DEPUIS 50 FR.

GAÉTAN BARRAL
 COIFFEUR

LIBRAIRIE VATRICAN

Ouvrages divers—Papeterie de luxe et ordinaire. Fourniture de bureau—Articles fantaisie Registres—Papier de musique, etc. etc.

Commission

6

Tous les ouvrages Français et Etrangers dont il est envoyé deux exemplaires à la rédaction, sont annoncés dans le journal: -un article spécial leur est consacré s'il y a lieu.

IMPRIMERIE LITHOGRAPHIE ET TAILLE-DOUCE

L. PELERAUX

SPÉCIALITÉ POUR LES ÉTIQUETTES EN COULEURS ET GAUFFRÉES

BLOT, LAMPISTE

RUE DE L'ÉGLISE,
 Répare les lampes Carcel et autres et
 entreprend tout ce qui concerne son
 état.

COMMISSION

FABRIQUE
 de

ROUENNERIE

F. AUREGLIA
 Rue du Milieu, à Monaco.

HOTEL DES ÉTRANGERS

TENU PAR

GAZIELLO ANGE

Cet hôtel, situé au bord de la mer, à deux pas de l'Etablissement des Bains, offre à MM. les voyageurs les avantages d'une position merveilleusement abritée.

JARDINS D'ORANGERS ET DE CITRONNIERS

LE MÉNESTREL

JOURNAL

DE MUSIQUE ET THÉÂTRE

BUREAUX: Rue Vivienne, 2 bis.

Heugel et Comp. éditeurs

52 numeros par an, 52 numéros de
 Chant, Album, etc.

Un an: étranger 36 f. Texte seul 8 f.

COSTA Artiste-Peintre
 Donne des leçons
 de Dessin et de Peinture, — Rue Ste-
 Clotilde, 3, à Nice.

VOITURES A VOLONTÉ

POUR

NICE, MENTON ET LA BORDIGHERA

JOSEPH SAN-GIORGIO

Rue de Lorraine, à Monaco.

CHEVAUX ET ANESSES DE LOUAGE.

Accord et Réparations de Pianos.

H. AUDA Accordeur des Pianos du
 Palais de S.A. S.
 Rue Masséna, 19, — NICE.

APPARTEMENTS

MEUBLÉS

A louer au jour et au mois

Chez M. Claude Olivier rue de Lorraine.

APPARTEMENTS MEUBLÉS

AVEC CUISINE

et

CHAMBRES GARNIES

A LOUER

Chez Madame Admant, rue du Milieu,
MONACO

MEISSONNIER PÈRE ET FILS

Rue Saint-Férol, 73, Marseille.

**MAGASIN DE MUSIQUE
 ET D'INSTRUMENTS**

PIANOS de PARIS ORGUES MÉLODIUM

Fabrique de toiles à peindre,

APPRÊTS POUR FLEURS

Maison à Paris et à Toulouse.

TAILLEUR V. LEFRANC

Rue Basse.

Imp. L. Péleraux à Monaco (Principauté)